



## Bleuet nain

Avertissement No 08 – 3 juillet 2013

Semaine du 23 au 29 juin 2013

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Travaux culturaux.
- Mauvaises herbes (fougère-aigle, vesce jargeau, salsifis des prés).
- Insecte (altise de l'airielle et drosophile à ailes tachetées).
- Maladie (pourriture sclérotique).

### SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

#### Côte-Nord

##### *Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan*

- Températures diurnes et nocturnes variant de fraîches à chaudes.
- Précipitations moyennes (1 à 3 jours).

##### *Secteur Minganie*

- Températures normales le jour et la nuit.
- Précipitations faibles (moins de 1 jour).

#### Lac-Saint-Jean (Ouest)

##### *Secteurs La Doré, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Lorette, Saint-Eugène et Sainte-Jeanne d'Arc*

- Températures normales le jour et fraîches la nuit.
- Précipitations importantes (plus de 3 jours).

### STADES PHÉNOLOGIQUES

#### Côte-Nord

##### *Secteur Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Minganie*

- Stades 7 (fleurs ouvertes; photo 1), 9 (abscission des écailles, assèchement du style; photo 2) et 11 (fruits verts; photo 3).

## Lac-Saint-Jean (Ouest)

*Secteurs La Doré, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Lorette, Saint-Eugène et Sainte-Jeanne d'Arc*

- Stades 9 et 11.

## Saguenay

*Secteur Falardeau*

- Stades 9 et 11.



Photo 1 : Stade 7 (fleurs ouvertes)



Photo 2 : Stade 9 (abscission des écailles, assèchement du style)



Photo 3 : Stade 11 (fruits verts)

## Année de végétation

### Côte-Nord

*Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Minganie*

- Premières feuilles à croissance active.

### Lac-Saint-Jean (Ouest)

*Secteurs La Doré, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Lorette, Saint-Eugène et Sainte-Jeanne d'Arc*

- Croissance active.

## Saguenay

### Secteur Falardeau

- Croissance active.

## TRAVAUX CULTURAUX

## Côte-Nord

### Secteurs Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Minganie

- Pollinisation.

## Lac-Saint-Jean (Ouest)

- Désherbage d'été.

## MAUVAISES HERBES

## Fougère-aigle

Dans certains secteurs, la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) a déjà atteint son plein développement sur les terrains en pousse végétative. Cela signifie que les frondes sont complètement déployées (photo 4). Pour les champs où elle est abondante, c'est le temps de faire un contrôle par contact avec le super-éponge (photo 5). En cette période, il est facile de contrôler la fougère sans risque d'atteindre le bleuetier qui ne mesure que quelques centimètres de long. Lire l'étiquette du produit utilisé et respecter le délai minimum recommandé avant une pluie, afin que l'herbicide ne soit pas délavé et que la plante l'absorbe correctement.



Photo 4 : Fougère-aigle



Photo 5 : Traitement au super-éponge

## Vesce jargeau (*Vicia cracca*)

La vesce jargeau possède une tige grêle, plus ou moins couchée, très ramifiée, atteignant parfois plus de un mètre de longueur, grimpant au-dessus des autres plantes grâce aux vrilles terminant les fleurs. Dans plusieurs champs, elle est de plus en plus abondante (photo 6). Elle affecte les rendements à la baisse et cause des difficultés de fonctionnement des cueilleuses mécaniques lors de la récolte.

Dans les champs en pousse végétative qui ont fait l'objet d'un traitement à l'hexazinone, la vesce jargeau jaunira (photo 7) et sa croissance sera fortement ralentie, mais elle ne sera pas détruite. Le LONTREL 360 est homologué pour le contrôle de la vesce jargeau. Pour un traitement localisé, utilisez un pistolet ou un pulvérisateur à dos pour traiter les infestations mineures. Appliquez l'herbicide LONTREL 360 à raison de 42 ml par 1 000 mètres carrés dans 200 L d'eau. Si vous utilisez un pulvérisateur à rampe pour traiter les infestations plus importantes, appliquer 420 ml de LONTREL 360 par hectare dans 150 à 200 L d'eau.

**Avertissement** : effectuez une seule application par année au cours de l'année de croissance végétative. Effectuez l'application en juin ou lorsque **la vesce jargeau commence à fleurir**.



Photo 6 : Vesce jargeau en fleurs



Photo 7 : Vesce jargeau affectée par l'hexazinone

## Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*)

Cette plante (photos 8-9-10) a été observée dans une bleuetière. Elle fait partie de la famille des composées. Sa fleur jaune ressemble à celle du pissenlit et la tige mesure de 15 à 25 cm. La graine possède une aigrette; elle donc facilement transportable par le vent. Dans le champ où elle a été observée, un traitement à l'hexazinone a été effectué au printemps 2013 et le salsifis des prés ne semblait pas affecter par l'herbicide. Pour les champs où il est présent, il est fortement recommandé de l'arracher avant qu'il ne produise des graines, afin d'éviter sa propagation.

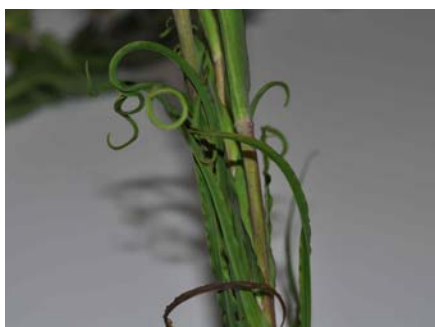


Photo 8 : Tige



Photo 9 : Bourgeon floral

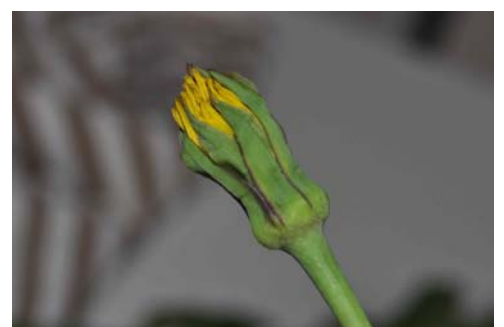


Photo 10 : Fleur presque ouverte



# INSECTES

## Altise de l'airelle (*Altica sylvia*)

### Haute-Côte-Nord et Lac-Saint-Jean (Ouest)

L'altise du bleuet sous forme larvaire a causé des dommages variant de faibles à très élevés dans plusieurs champs, surtout en pousse végétative (photo 11).

**Note** : Pour plus d'information, consulter le bulletin d'information [No 03](#) du 16 mai 2013 intitulé « L'altise de l'airelle ». Pour les champs en pousse végétative dont les dommages sont importants, il est recommandé de faire une fertilisation azotée. Consulter votre conseiller pour la formulation et la dose à utiliser.



Photo11 : Dommages de l'altise (larves) dans un champ en végétation

## Drosophile à ailes tachetées (*Drosophila suzukii*)

Aucune capture de drosophile à ailes tachetées n'a été faite, à ce jour, sur le territoire québécois en 2013.

## MALADIE (POURRITURE SCLÉROTIQUE)

Notez les champs où les dommages sont sévères. À l'automne, un brûlage intense de ces champs est recommandé. Également, au printemps 2014, un fongicide pourra être appliqué dans ces champs. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 04](#) du 4 juin 2013.

### Source des photos :

Club conseil bleuet (photo 7)

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

### Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN

PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur

Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ

Téléphone : 418 662-6457, poste 2868

Courriel : [pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Bleuet nain – 3 juillet 2013